

COMMUNE DE WEMMEL
Collège des Bourgmestre et Echevins
jeudi 28 août 2025

Liste des décisions

1. Procès-verbal du Collège des Bourgmestre et Echevins du 14/08/2025.

Le procès-verbal est approuvé.

2. Avant-projet - Avenue J. Van Gijssel.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins ne marque pas son accord sur l'avant-projet.

3. Avant-projet - Avenue de Limburg Stirum.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins ne marque pas son accord sur l'avant-projet.

4. Droit de préemption - 194269.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins n'exerce pas le droit de préemption.

5. Demande d'un permis d'environnement en vue de l'extension d'une habitation unifamiliale - Permis conditionnel.

La demande de permis d'environnement est accordée sous conditions.

6. Demande d'un permis d'environnement en vue de l'extension d'une habitation plurifamiliale au niveau 2 et de la régularisation du logement supervisé au rez-de-chaussée - Refus.

La demande de permis d'environnement est refusée.

7. Demande d'un permis d'environnement en vue de l'isolation et du crépissage de la façade avant - Permis conditionnel.

La demande de permis d'environnement est accordée sous conditions.

8. Demande d'un permis d'environnement pour la création d'un lot constructible - Permis conditionnel.

La demande de permis d'environnement est accordée sous conditions.

9. Recours contre un enregistrement dans le registre des immeubles inoccupés.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins déclare le recours contre un enregistrement dans le registre des immeubles inoccupés recevable et fondé.

10. Attestation de sécurité incendie de type A pour un établissement de catégorie 1.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de l'attestation de sécurité incendie de type A pour un établissement de catégorie 1.

11. Ordonnance de police - Fête de quartier Rue E. Van Elewijk - 14/09/2025.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve l'ordonnance de police.

12. Rénovation du hall des sports Dijck - modification de la méthode de financement.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de la méthode de financement modifiée pour les projets réalisés par Farys.



13. Adaptation du plan pluriannuel de la Fabrique d'Eglise - 2025 et plan pluriannuel 2026-2031.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter l'adaptation du plan pluriannuel de la Fabrique d'Eglise pour 2025 et le plan pluriannuel 2026-2031 à l'ordre du jour de la prochaine assemblée du Conseil communal.

14. Bons de commande : approbation.

Les bons de commande sont approuvés.

15. Mandats : approbation.

Les mandats sont approuvés.

16. Demande de dérogation aux normes sonores le 14/9/2025 dans la rue Emiel Van Elewijck.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve la demande.

17. Service du personnel.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance des décisions du directeur général.

18. Mise à la retraite.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de la demande d'un membre du personnel et du courrier du SFP en vue d'une mise à la retraite à partir du 01/09/2025.

19. Déclaration de vacance.

Ce point a été ajourné.

20. Service du personnel - Projet Conseil communal.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'ordre du jour du Conseil communal.

21. Service du personnel - Projet Conseil communal.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'ordre du jour du Conseil communal.

22. Compte rendu de la réunion d'évaluation concernant le village communal.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance du compte rendu de la réunion d'évaluation du 21/08/2025 concernant le village communal.

23. Plainte - demande à l'administration.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de la plainte et formule une réponse.

24. Demande de mise à disposition du complexe Zijp - Barbecue 20/09/2025.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord sur la demande de mise à disposition de la grande salle et du bar du complexe Zijp.

25. Radiation d'office : 2025/050.

Radiation d'office du registre de la population/du registre des étrangers.

26. Contrat d'entretien des voiries - Marché 22 - Renouvellement d'un trottoir - Obberg 98 A.

Le Collège approuve l'attribution du marché 22.

27. Ordonnance de police - Autorisation de signalisation en faveur de Fluvius dans la rue J. Bogemans / sur la place Lt. Graff du 18 août 2025 au 20 septembre 2025 inclus.

Le Collège approuve l'autorisation de signalisation en faveur de Fluvius.



28. Ordonnance de police - Autorisation de signalisation en faveur de Wyre au n° 72 de l'Obberg du 10 septembre 2025 au 10 octobre 2025 inclus.

Le Collège approuve l'autorisation de signalisation en faveur de Wyre.

29. Prise de position concernant le règlement provincial sur les eaux pluviales du Brabant flamand - réponse à l'enquête d'évaluation de la députation.

Le Collège demande à la députation de la province du Brabant flamand de révoquer dans son intégralité le règlement provincial sur les eaux pluviales et de retomber sur le cadre régional existant.

30. Approbation (prolongation) de l'ordonnance de police relative au réaménagement de la chaussée de Bruxelles (entre les numéros 189 et 367) jusqu'au 30 septembre 2025.

Le Collège approuve l'ordonnance de police.

31. Ordonnance de police - Installation d'une bouche d'incendie supplémentaire par FARYS - 18/9/2025.

Le Collège approuve les travaux et l'ordonnance de police.

32. Demande de licence pour l'exploitation d'un service de transport individuel rémunéré de personnes n° 8117 - Nissan Leaf.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins accorde la licence pour l'exploitation d'un service de transport individuel rémunéré de personnes n° 8117.

33. Retrait de la licence de taxi n° 1258.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins retire le permis d'exploitation n° 1258.

34. Réclamation contre les frais de nettoyage d'un déversement clandestin - facture VK1/2025/226.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide que la facture VK1/2025/226 établie pour les frais de nettoyage d'un déversement clandestin a été correctement établie et reste due, que les frais de rappel seront annulés et qu'un plan de paiement est autorisé.

35. Divers.

Points divers discutés en séance.

